

ÉCONOMIE DE LA SANTÉ : BASES DE DONNÉES

Formations courtes qualifiantes : Gestion & finance

A travers cette formation intra-entreprise, nous proposons de co-construire avec votre organisation, un programme d'enseignement dédié à vos collaborateurs. A partir des besoins que vous aurez identifiés, de nombreuses modalités peuvent être envisagées pour une formation sur mesure.

Cette formation, modulable selon les besoins de votre institution, est centrée sur l'extraction des données de santé disponibles dans les bases de données en libre accès et leurs utilisations en matière économique.

Formation courte uniquement disponible en intra-entreprise.

Information :

 formations.courtes1@univ-paris1.fr

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Présentation

Objectifs

- Comprendre et accéder aux données « open source » publiques du champ de la santé.
- Savoir comment les mobiliser pour répondre à des problématiques en économie de la santé (coût d'une procédure, parcours de soins, analyse des consommations de soins autour d'une pathologie, hétérogénéité géographique dans les recours aux soins, coût d'une maladie au niveau national....).

Savoir-faire et compétences

- Maîtrise d'Excel ou d'un logiciel équivalent, et sensibilisation à la notion de base de données.
- Sensibilité aux problématiques médico-économiques dans le champ sanitaire ou social.

Les + de la formation

• Modalités pédagogiques :

La formation aura lieu à Paris au centre Formation continue Panthéon-Sorbonne (21 rue Broca (Paris 5ème), dans une salle informatique équipée).

Elle peut également être proposée en distanciel en totalité ou partiellement, en utilisant les outils pédagogiques disponibles sur les espaces pédagogiques interactifs (EPI) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Dans ce cas, les stagiaires devront posséder un ordinateur portable équipé d'un micro, d'une caméra et avoir une connexion stable et de bonne qualité à Internet.

- Plus de 80 % de nos intervenants sont des professionnels du secteur.

Organisation

Contrôle des connaissances

Etudes de cas pratiques, mises en situation, analyses et critiques réalisés tout au long de la formation. Le dernier jour un test écrit d'évaluation des acquis sera proposé aux stagiaires ainsi qu'un court exposé sur la conception d'une action lobbying.

Une attestation de suivi de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Membres de l'équipe pédagogique

Équipe pédagogique :

Isabelle Hirtzlin, économiste de la santé et maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et coordinatrice pédagogique de la formation.

Jean-Paul Hubert, chercheur à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et représentant des chercheurs désignés par le directeur général de la recherche et de l'innovation au Comité du secret statistique.

Carine Milcent, économiste de la santé et chercheur au CNRS.

Un statisticien de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH).

Un expert de caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) spécialisé dans le système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (SNIIRAM).

Admission

Conditions d'admission

Pré-requis : Niveau BAC+3 et expérience professionnelle d'au moins 1 an. Les candidatures peuvent être évaluées par le formateur au cas par cas si les pré-requis concernant les diplômes ne sont pas satisfaits.

Modalités d'inscription

Différentes options sont possibles en termes de publics, de contenus, de dates, de durée et de rythme, en fonction des modules retenus.

Nous contacter par mail : [✉ formations.courtes1@univ-paris1.fr](mailto:formations.courtes1@univ-paris1.fr)

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre référente handicap : [✉ rafcps@univ-paris1.fr](mailto:rafcps@univ-paris1.fr). Nous pouvons adapter le parcours de formation à votre situation.

Public cible

Toute personne qui travaille dans le milieu de la santé et qui souhaite mobiliser les bases de données « open source » pour construire et répondre à des questionnements de nature économique. Il peut s'agir de professionnels des caisses d'assurance maladie, des agences régionales de santé (ARS), des médecins DIM, des assurances complémentaires, des pharmaciens, de la protection maternelle et infantile, d'universitaires et de chercheurs, de cabinets d'études ou de conseil...

Tarifs

Une estimation du tarif vous sera proposée en fonction des items retenus par le responsable pédagogique.